

Examens provinciaux
de l'Alberta en vue
de l'obtention du
diplôme de 12^e année

Points saillants
sur l'évaluation
2010-2011

Études sociales 30–2



Government
of Alberta ■

Alberta ■

Freedom To Create. Spirit To Achieve.

Ce document vise principalement la clientèle suivante :

Élèves	
Enseignants	✓ d'Études sociales 30–2
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Patrick Roy, Assessment Standards Team Leader, à
Patrick.Roy@gov.ab.ca,

Janis Irwin, Examiner, à
Janis.Irwin@gov.ab.ca, ou

Tim Coates, Director of Diploma Examinations, à
Tim.Coates@gov.ab.ca, ou

Assessment Sector : en composant le (780) 427-0010.

Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le [site Web de Alberta Education](http://education.alberta.ca), à education.alberta.ca.

✓ Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2012, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur **autorise seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Introduction

Le présent rapport destiné aux enseignants a pour but de fournir de l'information au sujet de la deuxième année de l'administration des nouveaux examens d'Études sociales 30–2 en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année. En général, les commentaires des enseignants continuent de démontrer qu'ils sont très satisfaits des nouveaux examens dans le sens qu'ils reflètent et appuient le *Programme d'études*. De plus, les enseignants ont constaté que le rendement des élèves aux examens en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année correspond au niveau de rendement dont les élèves ont fait preuve en classe cette année à travers l'Alberta.

Partie A : Questions à réponse écrite

La Partie A : Questions à réponse écrite comprend trois tâches de rédaction. Les élèves ont deux heures pour faire leurs rédactions, mais ils peuvent prendre ½ heure de plus au besoin. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été nécessaire de modifier la durée de la Partie A, et le nombre extrêmement faible d'élèves à qui l'on a attribué la mention « Aucune réponse » confirme que la durée de l'examen est appropriée.

Seulement deux changements ont été apportés au format de la Partie A entre la première et la deuxième année d'administration du nouveau programme. En premier lieu, on a enlevé le panneau rouge « Arrêt » qui se trouvait à côté des directives détaillées relatives à chaque rédaction. Le deuxième changement a été fait à la Question à réponse écrite III. Plutôt que d'écrire une lettre à un journal, on demande maintenant simplement aux élèves de rédiger un texte en réponse à la question posée. On a fait ce changement pour simplifier la tâche aux élèves et éviter toute confusion quant au format du texte à rédiger.

À la suite de la notation faite durant la première année de mise en œuvre du nouveau programme, on a apporté des changements mineurs aux critères de notation des questions à réponse écrite. Dans la catégorie de notation **Communication**, sous la mention « Habile », le terme « direct » a été remplacé partout par le terme « logique ». Dans l'**Interprétation des sources** et dans **Exploration et analyse**, sous la mention « Limité », l'expression « L'élève démontre » a été changée par « L'élève peut démontrer ». Sous la mention « Faible » dans les deux échelles de notation de la **Défense de la position**, l'expression « difficile à déterminer et/ou peu d'efforts ou aucun effort » a été changée par « difficile à déterminer ou peu d'efforts ou aucun effort ». Les correcteurs ont jugé ces modifications pertinentes.

La première question à réponse écrite continue de fonctionner extrêmement bien. Les élèves donnent le rendement prévu. Cette question permet de très bien distinguer les différents niveaux de réussite et de rendement des élèves. Le meilleur conseil à donner aux élèves, en particulier à ceux qui atteignent un niveau de rendement moyen ou faible, est de développer en profondeur les concepts qu'ils maîtrisent bien. Les élèves peuvent démontrer leur compréhension et leur raisonnement en élaborant sur l'importance d'un concept ou d'une idée en particulier, ou en s'appuyant sur plusieurs idées ou concepts. À la notation de la Question à réponse écrite II en janvier, et notamment en juin, les correcteurs ont remarqué une faiblesse chez les élèves qui étaient passés du cours d'Études sociales 30-1 au cours d'Études sociales 30-2 : certains élèves qui avaient des difficultés en Études sociales 30–1 ont décidé de passer à Études sociales 30-2 en milieu de trimestre, mais ont continué à suivre le cours d'Études sociales 30-1. Au moment de répondre à la deuxième question à réponse écrite, ces élèves ont utilisé les trois sources

présentées dans la tâche sur l'**Interprétation des sources**, qui est en fait la première question à réponse écrite de l'examen d'Études sociales 30-1! Leur description des liens entre les sources et le libéralisme et des liens entre les trois sources n'étaient pas à la hauteur des exigences liées à la Question à réponse écrite II de l'examen d'Études sociales 30-2. Les correcteurs ont fait leur possible pour déceler les éléments de réponse sous-entendus qui étaient conformes aux exigences de la Question à réponse écrite II, mais ces élèves n'ont pas obtenu les résultats qu'ils auraient probablement pu obtenir s'ils avaient suivi précisément les directives pour faire la tâche assignée. En bout de ligne, les élèves sont responsables de s'assurer qu'ils comprennent bien les exigences de l'examen, mais le fait d'être exposés à l'avance aux types d'évaluations auxquelles ils seront soumis est extrêmement bénéfique. La meilleure solution serait de faire en sorte que les élèves aient les outils nécessaires pour faire les bons choix de cours pour ne pas avoir à changer de cours durant un semestre. S'ils doivent changer de cours, il est nettement préférable, pour obtenir les meilleurs résultats possibles aux examens en vue de l'obtention du diplôme ainsi qu'à la note attribuée à l'école, de faire le changement le plus tôt possible et d'assister aux cours d'Études sociales 30-2.

Les nouvelles sont bonnes en ce qui concerne les résultats des élèves à la Question à réponse écrite III. Dans la version de l'année dernière des *Points saillants sur l'évaluation en Études sociales 30-2*, on avait indiqué que certains élèves avaient répondu seulement à certaines exigences reliées à cette question. Cette année, les élèves ont beaucoup mieux réussi à démontrer pourquoi la question à l'étude est importante et à appuyer leur démonstration sur les concepts de base étudiés dans le cours. De même, les élèves ont mieux réussi à analyser les différents points de vue sur la question à l'étude en démontrant qu'ils maîtrisent ces points de vue. Le niveau global de rendement dans la catégorie de notation **Exploration et analyse** a augmenté et est maintenant plus conforme au rendement escompté. On peut s'attendre à ce que le rendement des élèves s'améliore encore, mais on se doit de souligner la contribution des enseignants dans l'amélioration du rendement des élèves dans cette catégorie de notation.

Partie B : Questions à choix multiple

Le niveau global de rendement des élèves à la Partie B de l'examen s'est amélioré entre janvier 2010 et janvier 2011 et entre juin 2010 et juin 2011. On s'attendait à voir une telle amélioration avec l'assimilation et l'intégration plus poussées des éléments et exigences du nouveau programme d'études et ce, autant en termes d'acquisition des habiletés que du nombre et de la diversité des sources d'information présentées dans cette partie de l'examen. Les sources d'information sont choisies avec beaucoup de soin pour s'assurer qu'elles sont pertinentes compte tenu du programme et des habiletés requises, mais certains enseignants qui ont participé à la confirmation des standards de la Partie B en février 2010 et en février 2011 étaient d'avis que les standards, en particulier au niveau acceptable, n'étaient pas assez rigoureux. À la suite de cette rétroaction, on prendra des mesures pour augmenter légèrement le niveau de difficulté de la Partie B, tout en s'assurant de garder la moyenne globale conforme au niveau de rendement observé durant la première année de l'entrée en vigueur du nouveau programme.

Pour obtenir plus d'information sur l'examen d'Études sociales 30-2 en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année, veuillez communiquer avec **Patrick Roy**, Team Leader, à Patrick.Roy@gov.ab.ca, ou avec **Janis Irwin**, Examiner, à Janis.Irwin@gov.ab.ca.